



## Lettre d'information

### Infos spéciales Septembre 2021

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

## ENQUÊTE À RETOURNER AVANT LE 11 OCTOBRE

Dans le cadre de la future signature d'une Convention Territoriale Globale CTG avec la Caisse des allocations familiales de la Haute-Garonne, une enquête doit être réalisée sur notre territoire pour connaître les besoins exprimés par la population.

Cette enquête traite les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse mais également de la parentalité, du handicap, de l'insertion professionnelle, de la vie sociale et du logement.

nous vous invitons à y répondre **avant le 11 octobre** sur le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/CTG-ADLFQF>

**Vos réponses sont anonymes et précieuses.**

**5 minutes suffisent pour répondre à cette enquête.**



Drémil-Lafage, le 24 septembre 2021,

**Nos réf :** 11/09/SZ

Dossier suivi par : M. ROCACHER

3<sup>ème</sup> adjoint : Commission Crèche, Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Emploi

**Objet :** Lettre circulaire, enquête « CTG »

Mesdames, Messieurs,

La commune de DREMIL-LAFAGE doit renouveler les liens tissés avec la Caisse d'allocations familiales « CAF » au sein d'un nouveau partenariat : la « CTG » - Convention territoriale globale.

La « CTG » vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle traite non seulement des domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse mais également de la parentalité, du handicap, de l'insertion professionnelle, de la vie sociale et du logement.

A ce titre, un diagnostic territorial partagé a été entrepris entre les communes de DREMIL-LAFAGE, AIGREFEUILLE, FLOURENS et QUINT-FONSEGRIVES. Le diagnostic intègre une enquête réalisée auprès des habitants afin de satisfaire au mieux les besoins des Drémilloises et Drémillois. Votre participation à cette enquête s'avère donc être précieuse.

Nous comptons donc sur vous pour renseigner le document qui vous est proposé en ligne :

- le lien : <https://fr.surveymonkey.com/r/CTG-ADLFQF>

- le QR (pour les réseaux)



- ou à défaut, contacter le service « Vie associative et de la citoyenneté » le mercredi de 8h30 – 11h30, 14h30 - 17h30 au 05 61 81 17 68.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Ida RUSSO,  
Maire de Drémil-Lafage

Mairie de DREMIL-LAFAGE, 1, allée de l'Eglise – 31280 DREMIL-LAFAGE – 05 61 83 64 24

**MAIRIE DE DRÉMIL-LAFAGE**

**Adresse :** 1 allée de l'Église 31280  
Drémil-Lafage

**HORAIRES D'OUVERTURE**

**Du lundi au vendredi**

**Matin :** de 8h30 à 12h00

**Téléphone** : 05 61 83 64 24

**Après-midi** : de 15h00 à 17h00

**Email** : infomairie@dremil-lafage.fr

**Samedi**

de 10h00 à 12h00 sauf les 7 & 14 août

**Fax** : 05 61 83 89 24

[Se désinscrire](#)